

Le bien en copropriété

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.
Connaître les droits et obligations des professionnels.
Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.
Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.
Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.

MODALITÉS

Durée : 2H00
Horaires : A convenance
Public : Professionnels de l'immobilier
Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS




Pédagogiques :
 Cours théoriques
 Questions/Réponses

Matériels :
 Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :
 Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr
Téléphone : 05 25 53 02 79
Accompagnateur : Théo SUDRE

-  FORMATION CERTIFIANTE
-  FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL
-  ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

2H00
DE FORMATION

• Test de positionnement	05'00
FORMATION : Le bien en copropriété	121'38
INTRODUCTION	01'28
A/ RCP : Le règlement de copropriété	
• Quiz	04'00
B/ L'EDD : Etat descriptif de division	01'26
C/ Le PV d'AG : procès verbal d'assemblée générale	
1) Qu'est-ce que l'AG	03'06
2) Qui reçoit le procès-verbal et quel est le délais de notification?	01'03
3) Peut-on contester le PV d'une Assemblée Générale de copropriété?	01'06
4) A qui incombe les charges de copropriété en cas de vente ?	11'02
• Quiz	05'00
D/ La fiche synthétique	06'05
• Quiz	03'00
E/ Relevés de charges	
1) Les charges générales, relatives à l'entretien des parties communes.	01'02
2) Les charges particulières	00'40
3) Les provisions sur charges	04'05
• Quiz	04'00
F/ Immatriculation de la copropriété	01'09
• Quiz	03'00
G/ Le diagnostic technique global (DTG)	00'37
1) Le contenu du DTG	02'01
2) L'obligation du DTG	00'39
H/ Le DPE parties communes	02'07

Le bien

en copropriété

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.

Connaître les droits et obligations des professionnels.

Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.

Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.

Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.

MODALITÉS

Durée : 2H00

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 25 53 02 79

Accompagnateur : Théo SUDRE



FORMATION CERTIFIANTE



FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL



ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

2H00
DE FORMATION

I/ Le DPE parties privatives

- | | |
|---|-------|
| 1) Qu'est-ce que le DPE | 01'06 |
| 2) L'objectif du DPE | 01'02 |
| 3) Comment faire un diagnostic de performance énergétique | 00'33 |
| 4) L'historique de la réglementation du DPE | 02'04 |
| 5) Les nouvelles réglementations du DPE | 00'26 |
| 1) Impact pour les propriétaires bailleurs | |
| 2) Impact pour les vendeurs | |

J/ Information sur la santé financière de la copropriété 02'02

K/ Information relative à l'organisation de l'immeuble 02'07

L/ Le PED et ED 03'08

M/ Le fond de travaux 06'04

- Quiz 05'00
- Questionnaire de satisfaction 05'00